

[Attester cet apport à votre jeune PME](#)

Si votre conjoint p.ex. a apporté de l'argent au capital de votre jeune société en 2015 ou 2016, n'oubliez pas d'établir l'attestation ad hoc prochainement...

TVA

[Plus d'acomptes trimestriels !](#)

TVA

[Encore déposer un listing clients ?](#)

IMPÔT DES SOCIÉTÉS

[Ramener encore ces 309 % à 103 % ?](#)

RÉSERVE DE LIQUIDATION

[Un Pr M plus élevé là aussi ?](#)

IMMOBILIER - BAUX À LOYER

[Compter en mois ou en jours ?](#)

Vous résiderez bientôt dans une maison de votre SPRL ou lui louerez une partie de votre habitation. Qu'en est-il alors pour votre avantage imposable ou l'éventuelle requalification de votre loyer ? Une circulaire du 19.12.2016 le précise.

RETIRER UN REVENU DE VOTRE SOCIÉTÉ - AVANTAGES DE TOUTE NATURE

[Payer vous-même vos frais de carburant privés ?](#)

Si votre société paie aussi les frais de carburant privés de la voiture qu'elle met à votre disposition, cela lui vaut une «dépense non admise» plus lourde depuis le 01.01.2017. Ne devriez-vous dès lors pas payer plutôt ces frais vous-même ?

RETIRER UN REVENU DE VOTRE SOCIÉTÉ - AVANTAGES DE TOUTE NATURE

[Habitation de société : des avantages supplémentaires ?](#)

Si vous résidez gratuitement dans un immeuble de votre société, cela vous vaut l'imposition d'un avantage. En principe, il ne couvre que la disposition du logement. Et si votre société en paie p.ex. aussi l'entretien et l'assurance ?

FINANCES - PLACEMENTS

À votre société ou plutôt à vous d'acheter cet immeuble ?

Vous voulez acheter une maison à louer et la donner plus tard à vos enfants. Avant, il était parfois préférable, du point de vue fiscal, que votre société fasse cet achat. En est-il toujours ainsi ? Que faut-il prendre en considération ?

RETIRER UN REVENU DE VOTRE SOCIÉTÉ - DIVIDENDE

Comment répartir un dividende entre les actionnaires ?

Si vous êtes le seul actionnaire, un dividende vous revient en totalité. Par contre, il est à répartir si votre conjoint, vos parents, une autre société p.ex. sont aussi actionnaires. Avez-vous alors toute liberté pour le répartir ?

ACTIONS - REGISTRE DES ACTIONNAIRES

Votre registre des actionnaires syp...

Vous voulez donner des actions de votre société à votre fils et le notaire vous demande le registre des actionnaires. Est-il obligatoire ? Et s'il n'y en a pas ?

[Plus...](#)